

2. IMMEUBLES RÉSIDENTIELS DE GRANDE HAUTEUR

L'immeuble résidentiel de grande hauteur (de sept étages ou plus, selon la définition qu'en donne le Code du bâtiment canadien) est généralement considéré comme une demeure plus sûre que la maison unifamiliale ordinaire où l'incendie peut se propager plus facilement. En Ontario, ces immeubles sont construits en matériaux ignifugés. Les appartements sont séparés les uns des autres par la maçonnerie massive des murs et des planchers qui empêche les flammes de s'étendre d'un logement à l'autre. Les Canadiens habitant à l'étranger devraient s'assurer que les codes locaux de construction sont adéquats et bien respectés.

Dans les plus grands de ces immeubles élevés, les étages supérieurs risquent d'être inaccessibles aux échelles de pompiers. Voilà donc pourquoi l'incendie doit être combattu de l'intérieur.

Un immeuble élevé peut avoir le même effet qu'une cheminée et présenter de ce fait des inconvénients majeurs. Les différences de pression atmosphérique à l'extérieur, qui se produisent aussi à l'intérieur avec des fenêtres scellées et des cages d'ascenseurs ouvertes, des cages d'escalier et une climatisation centrale, tendent à transformer ce genre d'immeuble en une cheminée géante.

L'évacuation de ces grands immeubles exige aussi un temps beaucoup plus considérable. Les problèmes d'évacuation peuvent se compliquer du fait que les pompiers doivent monter jusqu'à l'étage où se trouve l'incendie pendant que de nombreux locataires en descendant pour se sauver.

EN CAS D'INCENDIE ...

En cas d'urgence, les gens ont tendance à sortir de la même façon qu'ils sont entrés, c'est-à-dire en prenant l'ascenseur. C'est aussi LA PIRE DES CHOSES QUE VOUS PUISSIEZ FAIRE. La chaleur peut activer certains boutons d'appel, envoyant l'ascenseur à l'étage même de l'incendie où la fumée épaisse peut brouiller l'oeil électrique de l'ascenseur sensible à la lumière, empêchant ainsi la porte de se refermer. En outre, l'eau utilisée pour maîtriser l'incendie, peut produire un court-circuit et arrêter l'ascenseur.

Votre réaction en cas d'incendie doit être d'abord de décider si vous allez quitter votre appartement ou si vous aller y rester. A moins que le danger ne soit imminent et réel, vous feriez mieux de rester chez vous.

SI LE FEU EST DANS VOTRE APPARTEMENT ...

- Alertez tout le monde chez vous.